

Objet

Le présent document contient des informations sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous ont été fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits

Produit

BDL Durandal - Classe B **Un compartiment de BDLCM Funds géré par BDL Capital Management**

Initiateur : BDL Capital Management

Code Isin : LU1891683903

Devise du produit : Euro

Site Internet : www.bd lcm.com

Coordonnées : Veuillez appeler le +33 (0)1 56 90 50 90 pour plus d'informations.

Autorité compétente : BDLCM Funds (le « Fonds ») est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). BDL Capital Management est agréée en France sous le n° GP-05000003 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de production : 05/03/2025

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Compartiment d'une SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) de droit luxembourgeois. Chaque actionnaire dispose d'un droit de copropriété sur l'actif net de la SICAV proportionnel au nombre d'actions possédées.

Durée : Le Compartiment a été créé le 07/11/2016, pour une durée de 99 ans, sauf en cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Objectifs : Il est géré activement en référence à l'indice €STR (Euro Short-Term Rate) capitalisé afin de délivrer une performance absolue supérieure à celle de l'indice. La composition du portefeuille du Compartiment (en termes de composants et d'allocation) est à la discrétion de la Société de Gestion. Le Compartiment peut alors s'écarter considérablement de l'indice. Ce dernier peut toutefois être utilisé pour mesurer la performance du Compartiment. L'indice n'est pas cohérent avec les critères ESG pris en compte par DURANDAL. L'indice de référence €STR capitalisé est fourni par la Banque centrale européenne, un administrateur qui ne doit pas être inscrit dans le registre visé à l'article 36 du Règlement concernant les indices de référence. Une copie des plans écrits détaillés définissant les mesures à prendre si l'indice de référence est modifié de manière significative ou s'il cesse d'être fourni, produits conformément à l'article 28.2 du Règlement concernant les indices de référence et mis en place par la Société de Gestion, peut être demandée et obtenue gratuitement au siège social de la Société.

Afin d'atteindre son objectif, le Compartiment est principalement exposé à des positions acheteuses et vendeuses dans un portefeuille diversifié d'actions des pays de l'OCDE, également au moyen de l'utilisation de dérivés sur actions (futurs et options cotés, CFD), défini ci-après comme l'univers d'investissement. Le profil de la majorité des titres de l'univers d'investissement du portefeuille fait l'objet d'une analyse préalable au regard des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les notations extra-financières proviennent principalement d'un fournisseur externe de données de recherche extra-financière.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des instruments dérivés sur devises.

Le Compartiment peut également investir, à titre accessoire, dans des instruments financiers dérivés, tels que des produits de taux d'intérêt (c'est-à-dire des futures cotés) afin de surveiller le risque de taux d'intérêt des produits de gestion de trésorerie (par exemple, bons du Trésor). Ces instruments peuvent également être utilisés à des fins de couverture. Il peut s'agir, sans toutefois s'y limiter, de futures cotés, d'options et d'instruments de gré à gré (forwards).

Le Compartiment peut également investir dans des investissements de crédit de qualité (obligations d'État, obligations de qualité « Investment Grade » ou obligations à court terme), principalement à des fins de trésorerie et afin

d'atteindre les objectifs d'investissement (par exemple à des fins de gestion du collatéral en espèces).

Le Compartiment n'investira pas plus de 10 % de sa valeur nette d'inventaire dans d'autres fonds.

Indice de référence : €STR (Euro Short Term Rate)

Affectation des revenus : Les actions du Compartiment sont des actions de capitalisation

Heure limite de centralisation des ordres de souscription/rachat : Les Actionnaires ont le droit de souscrire ou de racheter leurs Actions à chaque Date de Valorisation sur une base de prix à terme. Les demandes de rachat doivent être reçues par l'Agent de Registre et de Transfert le Jour Ouvrable Bancaire de la Date de Valorisation jusqu'à l'heure limite fixée à 14h00, heure de Luxembourg, pour être traitées sur la base de la Valeur Nette d'Inventaire par Action applicable à cette Date de Valorisation. Les demandes de rachat reçues par l'Agent de Registre et de Transfert après cette heure limite seront traitées à la Date de Valorisation suivante.

Fréquence de valorisation : La Date de Valorisation du Compartiment est quotidienne. Le calcul opérationnel de la Valeur Nette d'Inventaire par Action aura lieu le Jour Ouvrable Bancaire au Luxembourg et en France suivant ce Jour de Valorisation. Si le Jour de Valorisation du Compartiment n'est pas un Jour Ouvrable Bancaire au Luxembourg et en France, le Jour de Valorisation sera le Jour Ouvrable Bancaire suivant au Luxembourg ou en France.

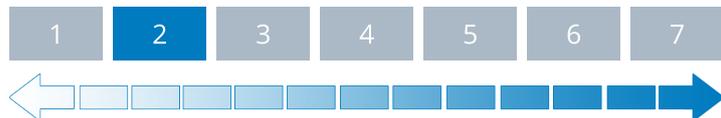
Investisseurs de détail cibles : Ce Fonds s'adresse à un investisseur, qu'il s'agisse d'une personne physique ou morale, qui recherche une performance sur les marchés actions européens par le biais d'une gestion long/short sur un horizon de 3 ans. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et à moyen terme, ainsi que de sa volonté de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il n'offre aucune garantie ni protection du capital.

Dépositaire : CACEIS Bank, succursale de Luxembourg

Le prospectus, le rapport annuel et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier cours de l'action sont disponibles sur notre site Internet www.bd lcm.com ou gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante : BDL Capital Management, 24 rue du Rocher 75008 Paris.

Quels sont les risques et que pourrais-je obtenir en retour ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les actions pendant 3 ans.



Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de cette période, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'évaluer le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit subisse des pertes en cas de mouvements de marché ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie 2 sur 7, ce qui correspond à une catégorie de risque faible. Elle évalue les pertes potentielles liées aux performances futures à un niveau faible, et les mauvaises conditions de marché ont une incidence sur notre capacité à vous payer.

Risques significativement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, y compris la part versée à votre conseiller ou distributeur par BDL Capital Management. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter les montants que vous percevez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend de la performance future du marché. Les tendances futures du marché peuvent changer et ne peuvent être prédites avec précision. Les scénarios défavorables, modérés et favorables présentés représentent des exemples utilisant la meilleure et la pire performance, ainsi que la performance moyenne du produit sur les 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer de manière très différente à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)	
Scénarios	Minimum : Ce produit n'offrant pas de protection contre les fluctuations du marché, il n'y a pas de garantie de rendement minimum. Vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement.			
	Stress	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 050 €	8 530 €
		Rendement annuel moyen	-9,50 %	-5,16 %
	Défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 340 €	9 310 €
		Rendement annuel moyen	-6,60 %	-2,36 %
	Modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 760 €	9 690 €
		Rendement annuel moyen	-2,40 %	-1,04 %
	Favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 500 €	9 910 €
		Rendement annuel moyen	5,00 %	-0,30 %

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre août 2020 et août 2023. Le scénario modéré s'est produit pour un investissement entre août 2016 et août 2019. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre mai 2018 et mai 2024.

Que se passe-t-il si BDL Capital Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de ce dernier, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est réduit en raison de la ségrégation juridique entre les actifs du dépositaire et ceux du produit.

Quels sont les coûts ?

La personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet peut vous demander de payer des coûts supplémentaires. Le cas échéant, cette personne vous informera de ces coûts et vous montrera leur incidence sur votre investissement.

Coûts dans le temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps que vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants présentés ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et de différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario modéré.
- 10 000 € sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	391 €	788 €
Incidence des coûts annuels (*)	3,91 %	2,61 % chaque année

(*) Elle indique dans quelle mesure les coûts réduisent votre rendement chaque année pendant la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, votre rendement annuel moyen est de 1,57 % avant déduction des coûts et de -1,04 % après cette déduction.

Nous pouvons partager les coûts avec la personne qui vend le produit pour couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturerons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,64 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation est basée sur les coûts réels de l'année écoulée.	161 EUR
Coûts de transaction	0,23 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	23 EUR
Coûts accessoires prélevés dans des conditions particulières		
Commissions de performance et commission d'intéressement	20 % de la performance au-delà du SXXR (STOXX Europe 600 Net Return). Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. Les coûts totaux estimés ci-dessus comprennent la moyenne des 5 dernières années, ou depuis le lancement si le produit a moins de 5 ans.	8 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? _____

La durée de placement recommandée est de trois (3) ans en raison de la nature des actifs sous-jacents de cet investissement. Toutefois, vous pouvez racheter votre investissement sans pénalité à tout moment pendant cette période, ou le conserver plus longtemps. Vous pouvez racheter vos actions quotidiennement, les opérations de rachat sont exécutées quotidiennement. Dans des circonstances exceptionnelles, votre droit à demander le remboursement de votre investissement peut être suspendu.

Si les demandes de rachat (et de conversion) à une Date de Valorisation quelconque dépassent 10 % de la Valeur Nette d'Inventaire des actions d'un Compartiment, la Société, à la discrétion du Conseil d'administration, se réserve le droit de reporter le rachat de tout ou partie de ces actions à la Date de Valorisation suivante. À la Date de Valorisation suivante, ces demandes seront traitées en priorité par rapport à toute demande de rachat ultérieure.

Comment puis-je formuler une réclamation ? _____

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de BDL Capital Management (ii) d'une personne qui fournit des conseils sur ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en envoyant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne une personne qui vous fournit des conseils sur le produit ou qui vous le propose, veuillez contacter directement cette personne.
- Si votre réclamation concerne plus spécifiquement le produit lui-même ou le comportement de BDL Capital Management, vous pouvez envoyer un courrier à l'adresse suivante : BDL Capital Management – 24 rue du Rocher 75008 Paris ou par courrier électronique à bdlcm-compliance@bdlcm.com ou par téléphone au +33 (0)1 56 90 50 90. Nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site Internet de la société www.bdlcm.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes _____

Le prospectus du Fonds, la dernière version du document d'informations clés, ainsi que le dernier rapport annuel et les informations sur les performances passées au cours des dix dernières années, le cas échéant, peuvent être obtenus gratuitement sur le site Internet de l'offrant : www.bdlcm.com, directement auprès de l'offrant ou www.fundinfo.com. Le Fonds peut être constitué d'autres types de parts. De plus amples informations sur ces parts sont disponibles dans son prospectus ou sur le site Internet : www.bdlcm.com.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales et peut être considéré comme un produit conforme à l'article 8 du règlement SFDR. La description de la partie non financière de la stratégie d'investissement (« approche ESG ») figure dans l'annexe précontractuelle relative au Compartiment dans la « Partie C » du Prospectus.

Lorsque ce produit est utilisé comme véhicule dans un contrat d'assurance vie ou de capitalisation en unités de compte, des informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas inclus dans les coûts mentionnés dans le présent document, les coordonnées pour les réclamations et les procédures en cas de défaillance de la compagnie d'assurance sont obligatoirement fournies dans le document d'informations clés du contrat qui vous est remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.